IDENTIFICATION DE LA RECHERCHE SUR LES PRATIQUES DE TERRAIN DANS LES STRUCTURES DE FORMATION DES ENSEIGNANTS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES 2015-2025

BÉNIN

SOMMAIRE

3.1 Bénin 1

Sigles 3

Introduction 4

3.1.1 Quelques éléments de contexte 5

3.1.2 Cartographie de la recherche de la recherche au Bénin 11

Les structures de recherche béninoise dans notre étude 11

Les chercheurs de notre étude 12

Représentation féminine 12

La production de thèses 13

Répartition des thèses par discipline 13

Répartition des thèses par thématiques 14

Répartition des thématiques selon les structures 14

Articles scientifiques 15

Spécialisation thématique, type de revues et visibilité scientifiques 16

Ouvrages 17

Chapitres d'ouvrage 17

Colloques scientifiques 18

Accessibilité en ligne de la production scientifique 19

3.1.3 Analyse croisée des entretiens au Bénin 20

3.1.4 Liste des références 27

SIGLES

ABRI : Agence Béninoise pour la recherche et l'Innovation

CAMES : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur

EFES : Etablissements de Formation en Enseignement Supérieur

ENI : École normale des instituteurs

ENS : École Normale Supérieure

EDP : EPS DH École Doctorale de l'Éducation Physique, du Sport et du Développement Humain

EDP : ECD École Doctorale Pluridisciplinaire, « Espace, Culture et Développement »

HAL-SHS : Archives ouvertes Sciences de l'Homme et de la Société

IMSP : Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques

INJEPS : Institut National de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et du Sport

IUP : Institut Universitaire Panafricain

LAPEDIH : Laboratoire de pédagogie et de didactique des humanités

L@RIAD : Laboratoire de Recherche Informatique et Aide à la Décision

MESRS : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

PNRIE : Pôle National de Recherche et d'Innovation en Éducation

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

RAFEC : Réseau Africain d'Éducation Comparée

SOBEPHIE : Société Béninoise de Philosophie

UAC : Université Abomey-Calavi

UFR : Unité de Formation et de Recherche

UNA : L'Université Nationale d'Agriculture

UNB : Université nationale du Bénin

UNSTIM : Université des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques

UP : Université de Parakou

USTIM : Université nationale des Sciences, Sechnologies, Ingénierie et Mathématiques

Introduction

Le mécanisme de Partage de connaissances et d'innovations (KIX) est une initiative du Partenariat Mondial pour l'Éducation (GPE) mise en œuvre par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI).

Basé au sein de l'IFEF, le Centre régional KIX Afrique 21 fait partie des quatre (4) pôles KIX au niveau mondial et vise à améliorer les politiques et pratiques éducatives de 21 pays d'Afrique, à travers le partage de connaissances et d'innovations dans le domaine de l'éducation. Il est piloté par un consortium composé par l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie), la CONFEMEN et l'IFEF (Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation).

En s'adaptant aux besoins des systèmes éducatifs nationaux, le Centre KIX Afrique 21 appui efficacement les pays à relever leurs principaux défis en matière de politiques et de programmes. Il facilite le partage des connaissances entre les pays participants pour améliorer leur système d'éducation au moyen de données probantes pertinentes et de recherches concrètes.

La présente fiche consacrée au Bénin s'inscrit dans le cadre d'un travail de cartographie de la recherche en éducation mené dans 10 pays de l'Afrique de l'Ouest, coordonnée par l'AUF pour le centre KIX Africa 21. Le système éducatif béninois a connu une progression notable de l'accès à l'école primaire, mais demeure confronté à des défis persistants liés à la qualité des apprentissages et aux disparités entre milieux urbains et ruraux. La formation et la professionnalisation des enseignants constituent des enjeux centraux pour améliorer la performance globale du système. En parallèle, la recherche en éducation reste encore peu développée et insuffisamment intégrée aux processus décisionnels, bien que plusieurs initiatives émergentes cherchent à renforcer la production scientifique et sa diffusion. Cette fiche met en évidence l'articulation entre les défis éducatifs du Bénin et l'évolution de ses dynamiques de recherche en éducation.

L'élaboration de cette fiche repose sur une méthodologie combinant analyse documentaire, exploitation de bases de données et collecte d'informations qualitatives. Des questionnaires standardisés ont été diffusés auprès des structures et des chercheurs identifiés, et des entretiens semi-directifs ont été menés avec des acteurs clés (responsables institutionnels, enseignants-chercheurs, représentants d'organismes partenaires). Ce croisement de sources permet d'obtenir une vision à la fois statistique et analytique, tout en tenant compte des spécificités locales et institutionnelles du pays.

Si un effort de standardisation de la présentation a été réalisé afin de faciliter la comparaison entre pays, cette fiche doit être lue comme une photographie à un instant T, reflétant la situation et les données disponibles au moment de l'étude. Les systèmes de recherche étant en constante évolution, une actualisation régulière de ces informations sera nécessaire pour suivre les dynamiques en cours et mesurer les progrès réalisés.

La fiche est organisée en trois sections principales :

- **Quelques éléments de contexte :** présentation des données démographiques, politiques, économiques et éducatives, avec un focus sur l'enseignement supérieur et la recherche.
- **Cartographie de la recherche :** description des structures et acteurs identifiés, analyse de la production scientifique (thèses, articles, ouvrages, participation à des colloques), avec une attention particulière à la représentation féminine.
- **Analyse croisée des entretiens :** synthèse des perceptions et constats des acteurs nationaux sur les forces, faiblesses et perspectives du système de recherche.

3.1.1 Quelques éléments de contexte

Données sur le pays

Situation démographique et géographique

Le Bénin est un petit pays de l'Afrique de l'Ouest, avec une superficie de 114 760 km^2 et entouré par le Togo à l'ouest, le Nigeria à l'est, le Niger au nord-est et le Burkina Faso au nord-ouest. Avec une population estimée en 2023 à 14 111 034 habitants, dont plus de la moitié a moins de 30 ans, le Bénin est un pays francophone dont la capitale politique est Porto-Novo et il possède au sud, un littoral sur le golfe de Guinée, offrant ainsi un accès à la mer et facilitant les échanges commerciaux à partir du port de Cotonou, considérée comme sa capitale économique.

Situation politique

Après une période révolutionnaire marxiste-léniniste de 1972 à 1990, le Bénin a opté pour le pluralisme politique avec un régime présidentiel et est considéré de nos jours comme un modèle de démocratie en Afrique, avec une évolution politique marquée par des alternances au pouvoir et des réformes démocratiques. Les prochaines échéances électorales sont prévues pour début 2026. L'un des principaux défis politiques actuels au Bénin est de consolider la démocratie et de garantir la participation de tous les acteurs politiques à l'animation de la vie publique.

Situation économique

En 1990, le Bénin a fait l'option du capitalisme et de l'économie du marché. L'exploitation des ressources minières étant encore embryonnaire, l'économie est essentiellement basée sur l'exportation du coton. De 2023 à nos jours, une part considérable de la production du coton est désormais transformée sur place avec l'objectif ambitieux d'atteindre 50 % de la production nationale d'ici 2035. A cela, il faut ajouter le transit et le commerce des biens et des services en direction des pays du Sahel (Burkina / Niger) et surtout la desserte du Nigeria à partir du port de Cotonou. Selon la Banque mondiale, le Taux de croissance du PIB est de 6,4% de variation annuelle (2023). En dépit des effets liés à la pandémie de la COVID19, des relations conflictuelles avec les pays voisins et la guerre russo-ukrainienne, le Bénin a connu ces dernières années une croissance économique relativement soutenue, portée notamment par les réformes structurelles mises en œuvre par le gouvernement et l'essor du secteur des services.

L'augmentation des prix des produits de base a eu un impact important sur les ménages béninois. Entre 40,1% et 49,5% des ménages ont été « sévèrement » et « très sévèrement » touchés par la hausse des prix. Malgré ces défis, le Bénin a réalisé des progrès en matière de stabilité macroéconomique. Le déficit budgétaire a diminué et la dette publique s'est stabilisée. La croissance économique devrait se poursuivre en 2024 et 2025, tirée par le dynamisme des secteurs industriel et agricole. En 2022, le taux de pauvreté nationale au Bénin était de 36,2%. Ce taux représente une baisse de 2,3 points de pourcentage par rapport à 2018-2019.

Situation sociale

Le Bénin, reconnu pour sa stabilité politique et ses transitions démocratiques pacifiques, a enregistré une croissance économique notable ces dernières années, avec un taux de 6,4% en 2023. Cette dynamique a contribué à une réduction de la pauvreté monétaire, qui est passée de 38,5% en 2019 à 36,2% en 2022, le taux le plus bas de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Cependant, des défis sociaux subsistent. Les inégalités de revenus persistent et l'accès à une éducation de qualité demeure limité pour certaines franges de la population. La croissance démographique rapide exerce une pression sur les infrastructures sociales et les services publics. Le secteur informel prédomine, entraînant un sous-emploi significatif. De plus, des tensions sécuritaires dans le nord du pays accentuent les vulnérabilités des communautés locales. Les disparités entre les genres restent également préoccupantes. Pour répondre à ces enjeux, le gouvernement béninois a adopté en 2024 une Politique Holistique de Protection Sociale (2024-2033), visant à renforcer les filets sociaux, développer les services sociaux et les assurances, améliorer la résilience face aux crises et assurer une gouvernance efficace du système de protection sociale. En dépit des progrès réalisés, il est essentiel de poursuivre les efforts pour garantir une croissance inclusive et durable, afin que l'ensemble de la population béninoise puisse bénéficier des retombées économiques et sociales.

Indicateurs globaux

Population générale	14 111 034 hab
Croissance démographique	2,5%
% de la population rurale	50% (2023)
PIB / habitant	1394,4 $ USD (2023)
Taux de croissance économique	6,4%
% du budget de l'État consacré à l'éducation	19,94%
Répartition du budget de l'éducation par sous-secteur	Primaire : 44, % Secondaire : 32 % ETFP : 9 % Sup / Rech : 24 %
% du PIB affecté à la recherche	2%

Source : Banque mondiale (2024) ; Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO

Indicateurs scolaires

Langue d'enseignement	Français
Éducation de base	3 à 15 ans (préscolaire, primaire et 1er cycle du secondaire)
Indicateur de qualités scolaire (PASEC par exemple / pauvreté des apprentissages)	Le Bénin fait partie des pays les moins performants en début de scolarité primaire (62,4% des élèves en dessous du seuil de compétences attendues en lecture et 38,1% en mathématiques), mais parmi les plus performants en fin de scolarité primaire en lecture (24,9% des élèves sous les seuils) et en mathématiques (48,3% des élèves sous les seuils).

Source : PASEC (2021)

Focus sur l'enseignement supérieur au Bénin

Le ministère

Au Bénin, l'enseignement universitaire et la recherche scientifique sont principalement sous la responsabilité du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). Le Décret 2023-150 du 12 avril 2023 fixe les attributions, l'organisation et le fonctionnement de ce ministère. Il est notamment chargé de développer la recherche, de déterminer les pôles d'excellence et d'innovation dans la recherche, de participer à la mobilisation des ressources du secteur et du recrutement des chercheurs et enseignants. Le MESRS est tenu de tenir compte des orientations du Conseil national de l'Éducation, notamment relatives aux politiques et lois du secteur et les projets de budgets, en plus de mettre en œuvre les décisions du Conseil et de le devoir consulter sur plusieurs types de décisions.

Une Direction générale de la Recherche scientifique et de l'Innovation a pour mission la conception, la coordination, le suivi de la mise en œuvre de la politique de l'État en matière de recherche scientifique et d'innovation alors que la Direction générale de l'enseignement supérieur est responsable des politiques de l'enseignement supérieur. Finalement, la Direction de la Coopération universitaire et scientifique est responsable de la politique de l'État en matière de collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche au Bénin et ceux des pays étrangers.

Certains organismes et établissements sont sous la tutelle du MESRS : leur création, leur mission, leurs attributions, leur fonctionnement et les modalités de leur gouvernance par le ministère sont régis par des textes législatifs spécifiques. C'est le cas de toutes les universités publiques et privées. À cet effet, le MESRS est responsable du financement des universités publiques sous sa tutelle, mais également du contrôle de la mise en œuvre dans chaque université des orientations et politiques sectorielles et de leur évaluation périodique.

Le Décret no. 2008-818 du 31 décembre 2008 précise le fonctionnement des établissements privés de l'enseignement supérieur. Ces établissements sont administrés et financés par des personnes physiques ou morales du droit privé, mais peuvent également bénéficier d'un appui de l'État. Elles sont de deux catégories : les universités privées, qui comportent au moins trois établissements d'enseignement supérieur, à savoir faculté, institut, école ou autre, et qui assure les trois missions de formation, de recherche et de prestation de service à la communauté. Le centre ou école privé (e) d'enseignement supérieur dispense une formation supérieure, technique, académique ou pédagogique dans une ou plusieurs filières.

Politiques et stratégies de recherche

Au Bénin, les réformes et politiques du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sont intégrées dans le Programme d'Actions du Gouvernement (2021-2026), qui vise la pérennisation des acquis et la promotion du capital humain au travers des réformes et des projets structurants. Un axe spécifique de ce programme est dédié au secteur de l'éducation, et prévoit des réformes spécifiques à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique sur quatre axes principaux: la gouvernance, la gestion des ressources humaines, la recherche et le financement.

Au Bénin, il existe une stratégie nationale de recherche qui est en lien avec la vision des gouvernements successifs. La dernière réforme en la matière a permis le regroupement de toutes les structures et agences de financement de la recherche en une grande structure fédératrice qui est désormais le bras technique de l'État en matière de développement et de financement de la recherche ; il s'agit de l'Agence Béninoise pour la recherche et l'Innovation (ABRI).

Organisation des structures

Au Bénin, le MESRS fixe, par arrêté ministériel, la liste des unités de formation et de recherche, écoles doctorales, chaires, laboratoires et centres de recherche de chaque université sur proposition du Conseil consultatif national de l'Enseignement supérieur (Décret no. 2021-379). Chaque université est dotée d'un conseil scientifique.

Il faut distinguer les Universités Nationales publiques qui sont créées par décret pris en Conseil des Ministres et les Etablissements de Formation en Enseignement Supérieur (EFES) qui sont des structures privées dont la création se fait par autorisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).

Les universités Nationales du Bénin sont au nombre de quatre, dont deux pluridisciplinaires et deux thématiques :
- L'Université d'Abomey-Calavi (UAC / Pluridisciplinaire/ Abomey-Calavi)
- L'Université de Parakou (UP / Pluridisciplinaire / Parakou)
- L'Université Nationale d'Agriculture (UNA/ Thématique / Kétou)
- L'Université des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (USTIM/ Thématique / Abomey)

Aucune de ces universités ne comprend de faculté des sciences de l'éducation.

Les universités publiques (UNB) et privées sont sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur. Les UNB sont organisées en UFR, Écoles doctorales et unités de services et d'applications.

Les UNB jouissent d'une relative autonomie administrative et financière dès lors que les activités réalisées se font conformément à leurs statuts et aux textes en vigueur. Les UNB ont chacune un conseil d'Administration qui veille au respect des procédures et des textes. L'agent comptable des UNB est nommé par le Ministère des Finances parmi ses cadres et les comptes des UNB sont certifiés par la Cour des comptes à la fin de chaque exercice budgétaire.

Personnels d'enseignement et de recherche

À l'instar d'autres pays de la sous-région, le Bénin distingue deux corps de métier dans l'enseignement supérieur et la recherche : les enseignants du supérieur et les chercheurs. Cette distinction se base sur la nature de leurs missions principales et leur lieu d'exercice, bien que les deux corps relèvent du même ministère de tutelle.

Les enseignants-chercheurs

Selon le Décret no. 2021-378 du 14 juillet 2021 portant statuts particuliers des corps des personnels enseignants des universités publiques du Bénin, les enseignants des universités publiques sont dénommés Enseignants du supérieur. Ils cumulent des missions d'enseignement et de recherche et se répartissent en quatre catégories :

- Les assistants, titulaires d'un doctorat : responsables de participer à des travaux de recherche, d'encadrer les travaux dirigés, les travaux pratiques et les stages sous la direction d'un enseignant, ayant obtenu au moins le grade de Maître de conférences.
- Le grade des Maîtres-Assistants ; nommés à la suite de leur inscription sur une liste d'aptitude du CAMES, ils sont chargés d'organiser les travaux pratiques, travaux dirigés et les stages, de dispenser des enseignants, de diriger un laboratoire en l'absence d'un Maître de Conférences.
- Le grade des Maîtres de conférences ; nommés à la suite de concours d'agrégation du CAMES notamment, responsables de dispenser l'enseignement de leur spécialité et de superviser les travaux dirigés et pratiques, de l'encadrement et de la promotion scientifique et académique des enseignants placés sous leur autorité, et d'assurer l'encadrement de la recherche scientifique et doctorale.

- Le grade des Professeurs Titulaires ; également nommés à la suite de leur inscription sur une liste d'aptitude du CAMES, ils sont chargés d'organiser et de dispenser l'enseignement de leur spécialité. Ils assurent l'encadrement de la recherche scientifique et la formation doctorale. Ils sont responsables de l'encadrement et de la promotion scientifique et académique des enseignants placés sous leur autorité.

Les enseignants du supérieur sont appuyés dans leur travail par :
- Des vacataires, bénéficiaires de contrats ponctuels d'enseignement ;
- Des moniteurs, qui sont des doctorants titulaires de masters et de diplômes équivalents, sous contrat d'un an (renouvelable 4 fois) avec une faculté ou un établissement d'une université publique.

Les chercheurs

Les chercheurs, quant à eux (régis par le Décret N°2016-221 du 04 avril 2016 portant statuts particuliers des corps des chercheurs de rang doctoral), sont principalement affiliés aux instituts et centres de recherche spécialisés. Leurs missions se concentrent prioritairement sur les activités de recherche. Toutefois, leur parcours professionnel comporte une dimension pédagogique progressive : si les chercheurs débutants n'ont pas d'obligation d'enseignement, à partir du grade de chargé de recherche, ils peuvent être appelés à dispenser des enseignements dans les universités. Cette dimension pédagogique est d'ailleurs formalisée dans le processus d'évolution de carrière, puisque, pour leur inscription sur les diverses listes d'aptitude du CAMES, les chercheurs doivent présenter un dossier pédagogique comprenant l'encadrement de mémoires de master et de thèses, ainsi qu'une fiche descriptive de leurs activités pédagogiques, dûment validée par un évaluateur pédagogique désigné.

Contrairement à certains pays où ces deux corps relèvent de ministères différents, au Bénin, enseignants du supérieur et chercheurs sont tous placés sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). Les deux corps suivent une structure hiérarchique similaire, organisée en quatre catégories correspondant aux mêmes grades : Assistant/Attaché de Recherche, Maître-Assistant/Chargé de Recherche, Maître de Conférences/Maître de Recherche et Professeur Titulaire/Directeur de Recherche.

Cette organisation unifiée sous un même ministère facilite la mobilité entre les deux corps et permet une meilleure coordination des politiques de recherche et d'enseignement supérieur au niveau national.

Financement

Les universités publiques, sous tutelle du MESRS, sont tout de même reconnues comme des établissements dotés d'une personnalité morale et d'une autonomie administrative et financière. Selon le Décret no.2021-379 du 14 juillet 2021 portant statuts-type des universités publiques en République du Bénin, le MESRS est responsable d'apporter un concours financier au travers des budgets de l'État, de subventions et autres concours financiers provenant des partenaires techniques et financiers ou résultant des accords nationaux et internationaux conclus par les pouvoirs publics au profit de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. La nouvelle Agence béninoise pour la recherche et l'innovation (ABRI) (a pour mandat de mobiliser et d'allouer les ressources financières aux instituts, aux laboratoires et unités mixtes de recherche publics et privés (Décret no.2024-1067 du 31 juillet 2024).

Les principales sources de financement pour les universités et les centres de recherche proviennent en grande partie du budget public, et accessoirement des financements privés, des partenariats internationaux (Partenaires Techniques et Financiers). Pour le financement des laboratoires ou autres structures de recherche, les UNB et les enseignants-chercheurs peuvent postuler à des appels de fonds à l'international. Il existe des agences nationales ou des fonds spécifiques pour financer la recherche qui relèvent du Ministère de tutelle.

Les bourses ou subventions de recherche sont distribuées pour les chercheurs et étudiants (master, doctorat, post-doctorat) par appel à candidatures et sur étude des dossiers. Avec les nouvelles réformes, l'approche genre est prise en compte.

Effectifs des structures

Selon les chiffres les plus récents dont nous disposons (2016-2017), au total, 122 382 élèves répartis dans 6 universités publiques et 66 établissements privés sont encadrés par 1042 enseignants / chercheurs. Environ 30% des effectifs totaux étaient des femmes.

Tableau 1 : Effectifs étudiants des structures de l'enseignent supérieur

Catégories	Nombre
Universités publiques	6
Universités privées / Établissements de formation en enseignement supérieur	66

Sexe	Femmes	Hommes	Total
Université publique	23 425	65 448	88 873
Universités privées	13 307	20 202	33 509
Totaux	**36 732**	**85 650**	**122 382**
% du nombre total	**30%**	**70%**	**-**

Tableau 1 : Effectifs étudiants des structures de l'enseignent supérieur

Catégories	Femmes	Hommes	Total
Maitres assistants contractuels	6	84	90
Maitres de conférences	26	165	191
Maitres de conférences contractuels	5	28	33
Professeurs assistants	0	2	2
Professeurs assistants autonomes	2	16	18
Professeurs assistants autonomes	23 425	23 425	23 425
Contractuels	3	11	14
Professeurs autonomes	0	1	1
Professeurs titulaires	5	70	75
Professeurs titulaires contractuels	0	4	4
Totaux	**136**	**946**	**1082**
% du nombre total	**12,6%**	**87,4%**	**-**

Source : Annuaire statistique, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, édition 2016-2017

Environ 30% des effectifs totaux étaient des femmes. Toutefois, on constate que leur présente est proportionnellement plus marquée dans les universités privées ; elles y représentent 40% des effectifs, contrairement à 26,4 % des effectifs dans les universités publiques. Chez les enseignants-chercheurs, les femmes sont également minoritaires ; elles ne représentaient que 12,6% des enseignants-chercheurs. Elles sont majoritairement concentrées dans le corps des maîtres de conférence (26/136 soit 20% des femmes).

3.1.2 Cartographie de la recherche de la recherche au Bénin

Les structures de recherche béninoise dans notre étude

La recherche en éducation au Bénin s'appuie sur un ensemble structuré de 20 établissements publics impliqués dans la formation initiale, l'encadrement pédagogique et la production scientifique. Ces structures sont affiliées soit à des universités nationales publiques, soit directement à des ministères sectoriels. Elles couvrent l'ensemble du territoire béninois et constituent les principaux lieux de production et de transmission des savoirs en éducation. Elles se répartissent ainsi : 3 écoles normales supérieures rattachées à des universités, 6 écoles normales d'instituteurs, rattachées au ministère de l'Enseignement primaire, 2 écoles doctorales rattachées à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), une école de formation des personnels d'encadrement, et 6 Établissements de Formation des Enseignants du Secondaire, sous la tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Tableau 3 : présentation des structures de recherche impliquées dans l'étude

Université /Écoles	Ville	Disciplines
École normale supérieure / ENS-UAC	Porto-Novo	Lettres modernes, Philosophie, Anglais, Allemand, Espagnol, Histoire et Géographie
Institut de la jeunesse, de l'éducation physique et sportive / INJEEPS-UAC	Porto-Novo	Éducation sportive
École normale supérieure / ENS-UNSTIM	Natitingou	Mathématiques, PCT, SVT, Informatique
École normale Supérieure des Enseignements Techniques ENSET-UNSTIM	Lokossa	Sciences et Technologies
École de formation des Personnels d'Encadrement de l'Éducation Nationale EFPEEN	Porto-Novo	Toutes les disciplines des ENS
École normale des instituteurs ENI	Porto-Novo	Pluridisciplinaire
École normale des instituteurs ENI	Allada	Pluridisciplinaire
École normale des instituteurs ENI	Dogbo	Pluridisciplinaire
École normale des instituteurs ENI	Abomey	Pluridisciplinaire
École normale des instituteurs ENI	Djougou	Pluridisciplinaire
École normale des instituteurs ENI	Kandi	Pluridisciplinaire
École Doctorale de l'Éducation Physique, du Sport et du Développement Humain EDP EPS-DH	Porto-Novo	Didactique des matières, Pluridisciplinaire
École Doctorale Pluridisciplinaire, « Espace, Culture et Développement » EDP-ECD	Cotonou	Pluridisciplinaire
Écoles normales supérieures	**Ville**	**Disciplines**
Établissement de Formation des Enseignants du Secondaire (EFES SAPIENZA)	Porto-Novo	Lettres modernes, Philosophie, Anglais, Allemand, Espagnol, Histoire et Géographie, Éducation sportive, Mathématiques, PCT, SVT
Établissement de Formation des Enseignants du Secondaire (EFES SAPIENZA)	Parakou	Lettres modernes, Philosophie, Anglais, Allemand, Espagnol, Histoire et Géographie, Éducation sportive, Mathématiques, PCT, SVT
Établissement de Formation des Enseignants du Secondaire (Le Citoyen)	Porto-Novo	Lettres modernes, Philosophie, Anglais, Allemand, Espagnol, Histoire et Géographie, Éducation sportive, Mathématiques, PCT, SVT

Établissement de Formation des Enseignants du Secondaire (Le Citoyen)	Lokossa	Lettres modernes, Philosophie, Anglais, Allemand, Espagnol, Histoire et Géographie, Éducation sportive, Mathématiques, PCT, SVT
Établissement de Formation des Enseignants du Secondaire (Le Citoyen)	Abomey	Lettres modernes, Philosophie, Anglais, Allemand, Espagnol, Histoire et Géographie, Éducation sportive, Mathématiques, PCT, SVT
Établissement de Formation des Enseignants du Secondaire (IFATOSI)	Abomey	Lettres modernes, Philosophie, Anglais, Allemand, Espagnol, Histoire et Géographie, Éducation sportive, Mathématiques, PCT, SVT

Ces structures assurent une formation couvrant tous les niveaux d'enseignement (primaire, secondaire général et technique) et proposent des diplômes allant de la licence à la formation doctorale. Certaines sont spécialisées dans la formation disciplinaire (mathématiques, sciences expérimentales, lettres), d'autres dans la formation pédagogique, ou encore dans la préparation aux concours d'encadrement.

Les institutions rattachées aux universités publiques (UAC, UNSTIM) jouent un rôle central dans la recherche en éducation. Elles disposent d'un encadrement académique stable et de conditions institutionnelles qui favorisent la production scientifique. D'autres structures, en particulier les ENI et les EFES, bien qu'impliquées dans la formation des enseignants, restent marginales en matière de recherche formelle. Leur contribution repose surtout sur l'encadrement de mémoires de fin de formation ou sur la mise en œuvre de projets ponctuels financés par des partenaires.

Les chercheurs de notre étude

La base de données de cette étude comprend 19 chercheurs ayant contribué à la production scientifique en éducation au Bénin entre 2015 et 2025. Parmi ceux-ci, 4 sont des femmes, dont deux sont rattachées à des structures de l'Université d'Abomey-Calavi. Cela illustre une sous-représentation des femmes dans le champ de la recherche en éducation, au moins parmi les profils repérés dans cette cartographie.

Les chercheurs de l'étude sont principalement affiliés à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), à l'Université de Parakou, à des institutions privées telles que l'Institut Universitaire Panafricain (IUP), ou à des structures sous tutelle ministérielle. Les statuts renseignés incluent des maîtres de conférences, des maîtres-assistants, des formateurs, des doctorants et une consultante indépendante.

La majorité est rattachée à des départements ou laboratoires dans les domaines de la philosophie, des sciences de l'éducation, des sciences sociales, de la didactique, ou de l'éducation physique. Quelques-uns mentionnent leur participation à des réseaux tels que l'AUF, RAFEC, SOBEPHIE ou KIX Africa. Les données sur les distinctions reçues, les thèses réalisées ou les pays concernés par leurs recherches restent peu renseignées.

Représentation féminine

Tableau 4 : Répartition par genre des activités de recherche au Bénin

Catégorie	Total	Nbre Femme	Nbre homme	Pourcentage femmes
Thèses	41	6	35	14,6%
Auteur (article)	54	11	43	20,4%
Auteur (ouvrage)	3	0	3	0%
Auteur (chapitre ouvrage)	0	0	0	-
Participation au colloques	11	1	10	9,1%
Entretiens	10	2	8	20%

Au Bénin, les femmes restent peu représentées dans le champ de la recherche en tant que productrices de savoirs, ce qui limite la diversité des perspectives dans les travaux scientifiques.

La production de thèses

Entre 2015 et 2025, 43 thèses ont été recensées, avec un pic entre 2021 et 2023. Cet effectif global représente une moyenne de 4 thèses par an. L'année 2021 constitue le pic avec 9 soutenances, ce qui pourrait s'expliquer par une dynamique institutionnelle portée notamment par l'École Doctorale Pluridisciplinaire, « Espace, Culture et Développement de l'Université d'Abomey-Calavi. L'évolution montre une hausse progressive de la soutenance de thèses en lien avec les thématiques de la santé.

Tableau 5 : Nombre de thèses soutenues par année

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de thèses soutenues	2	1	4	2	5	2	9	6	7	2	3

Tableau 6 : Répartition des thèses par université

Pays	Université	Ville	Département / Faculté	Nombre de thèses	% du total
Bénin	UAC	Abomey-Calavi	École Doctorale Pluridisciplinaire « Espace, Culture et Développement »	30	69,77%
Bénin	UAC	Porto-Novo	École Doctorale de l'Éducation Physique, du Sport et du Développement Humain	8	18,60%
Bénin	Université d'Abomey-Calavi	Abomey-Calavi	Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques	3	6,98%
Bénin	Université d'Abomey-Calavi	Porto-Novo	Institut National de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et du Sport (INJEPS)	1	2,33%
France	Sorbonne Paris Cité	Paris	École doctorale Langage et langues	1	2,33%

L'analyse des 43 thèses recensées met en évidence une forte concentration au sein de l'École Doctorale Pluridisciplinaire « Espace, Culture et Développement » de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), qui à elle seule, regroupe près de 70% des thèses. À cela s'ajoute l'École Doctorale de l'Éducation Physique, du Sport et du Développement Humain (Porto-Novo), également rattachée à l'UAC, qui en concentre 18%. Ces deux pôles forment donc l'ossature principale de la recherche doctorale dans le champ de l'éducation au Bénin, qui se concentre essentiellement dans les deux principales villes du pays. Les autres thèses sont réparties de manière marginale entre l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques, l'INJEPS, et une université française (Sorbonne Paris Cité), traduisant une ouverture encore limitée à l'international.

Sur les 43 thèses analysées, seules 5 sont en cotutelle, ce qui représente à peine 11,6% de l'ensemble. Cette faible proportion suggère que le mécanisme de cotutelle internationale reste peu mobilisé dans les parcours doctoraux en sciences de l'éducation au Bénin. Son renforcement pourrait pourtant constituer un levier stratégique pour le développement de la recherche collaborative, l'amélioration de la qualité des encadrements et la visibilité scientifique des doctorants.

Répartition des thèses par discipline

L'analyse des thèses par disciplines montre une prédominance attendue des sciences de l'éducation, avec 24 thèses, soit 55,8% du total des thèses. Cela confirme l'ancrage des travaux dans le champ

éducatif général, bien que les intitulés varient (avec ou sans majuscules, orthographes multiples, ou disciplines jumelées).

Les disciplines connexes les plus représentées sont la sociologie du développement, la didactique des langues et la sociologie de l'éducation, traduisant des approches souvent transversales ou appliquées aux problématiques de terrain.

Répartition des thèses par thématiques

Tableau 7 : Répartition des thèses par thématique

Thématique	Nombre de thèses	% du total
Inclusion scolaire	14	32,6 %
Didactique des disciplines	14	32,6 %
Pédagogie générale, Enseignement-apprentissage, pratiques enseignantes et ingénierie curriculaire	8	18,6 %
Formation et professionnalisation des enseignants	6	13,9 %
Technologies éducatives	1	2,3 %

Ainsi, 2 grands axes thématiques se dégagent. La didactique constitue le principal domaine thématique abordé dans les thèses béninoises (14 occurrences). Ces travaux portent principalement sur l'enseignement du français, des mathématiques, des sciences physiques ou encore de l'éducation physique et sportive. Les objets d'étude concernent les difficultés d'apprentissage, les méthodes d'enseignement, les manuels et supports pédagogiques ou encore la contextualisation curriculaire.

Un second pôle majeur de recherche concerne les dimensions sociales de l'éducation, notamment les questions de santé scolaire, d'éducation inclusive et de prise en charge du handicap (14 thèses également). Ces travaux analysent par exemple de l'intégration des enfants en situation de handicap dans les écoles ordinaires, des effets des conditions sanitaires sur l'apprentissage, et de l'impact de la malnutrition ou de certaines pathologies sur les résultats scolaires. Ce champ témoigne d'un engagement croissant pour les problématiques d'équité, en lien avec les politiques d'inclusion et les Objectifs de développement durable.

En plus de ces deux grands pôles thématiques, huit thèses relèvent d'une approche centrée sur la pédagogie générale, l'analyse des pratiques enseignantes ou les processus d'enseignement-apprentissage. Les thématiques abordées incluent l'efficacité pédagogique, l'évaluation des acquis, les rapports entre enseignant, élève et savoir, et les représentations et postures pédagogiques.

En résumé, les thèses doctorales produites au Bénin entre 2015 et 2025 dans le champ de l'éducation révèlent une prédominance des approches disciplinaires et didactiques, ainsi qu'un intérêt marqué pour les problématiques d'inclusion et de santé scolaire. Les dimensions pédagogiques et professionnelles de l'enseignement sont également bien représentées, tandis que les recherches sur les technologies éducatives demeurent marginales. Cette distribution témoigne d'une orientation fortement ancrée dans les réalités du système éducatif national.

Répartition des thématiques selon les structures

En croisant la structure d'inscription avec les thématiques abordées, plusieurs tendances se dégagent. L'École Doctorale Pluridisciplinaire de l'UAC (EDP-ECD) se distingue par la diversité des objets étudiés. Les thèses y abordent aussi bien la didactique des disciplines (français, mathématiques, EPS) que la pédagogie générale, la formation des enseignants, ou les enjeux d'inclusion scolaire. Cette école doctorale apparaît comme un foyer important de recherche en éducation au Bénin. L'INJEPS (Institut National de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et du Sport),

également rattaché à l'UAC, concentre une partie importante des thèses sur la santé scolaire, le handicap, les pratiques en éducation physique, ainsi que l'insertion des élèves à besoins éducatifs particuliers. On y observe une orientation affirmée vers les questions de bien-être, d'équité et de développement humain. Aussi, l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP), encore au sein de l'UAC, soutient des thèses en didactique des sciences, notamment en mathématiques et physique. Cette spécialisation reflète la structuration disciplinaire des axes de recherche en ligne directe avec l'orientation de cet institut.

Dans l'ensemble, cette répartition illustre une forte polarisation institutionnelle de la recherche doctorale en éducation autour de l'UAC, combinée à une certaine spécialisation thématique par structure. Si l'on observe une diversité d'approches, les thèses demeurent très majoritairement concentrées dans cette université, avec une observée, bien que marginale (seules deux thèses ont été soutenues dans des universités étrangères). Cette structuration partielle reflète les dynamiques actuelles du champ, encore largement tributaire des logiques institutionnelles et des profils des encadreurs.

Articles scientifiques

La cartographie recense un total de 137 articles scientifiques produits entre 2015 et 2024. Sur ce total, 87 articles ont été rédigés en co-écriture (64%), tandis que 50 articles ont été publiés par un seul auteur (36 %). La part significative de publications en co-écriture témoigne d'une culture émergente de la collaboration scientifique, possiblement nourrie par des dynamiques de recherche interne aux institutions, notamment autour de l'Université d'Abomey-Calavi.

Tableau 8 : Répartition des articles selon les thématiques

.

Thématique	Nombre d'articles
Pédagogie générale, Enseignement-apprentissage, pratiques enseignantes et ingénierie curriculaire	73
Inclusion scolaire	25
Didactique des disciplines	5
Technologie éducative	10
Formation et professionnalisation des enseignants	24
Supervision des enseignants	2
TOTAL	**137**

Les articles recensés sont classés sous huit grandes thématiques, parmi lesquelles la pédagogie générale, l'enseignement-apprentissage et les pratiques enseignantes dominent nettement, avec 73 publications (soit 53,3 % du corpus). Cette prédominance traduit l'ancrage des travaux dans des préoccupations liées à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, à l'efficacité pédagogique, à la gestion de classe et aux modalités de transmission des savoirs. Il s'agit souvent d'enquêtes de terrain portant sur des écoles primaires ou secondaires, menées dans une perspective descriptive ou évaluative.

Viennent ensuite :

- Inclusion scolaire : 25 articles (18,2%), s'intéressant aux élèves à besoins éducatifs particuliers, aux inégalités d'accès, au bien-être en milieu scolaire ou à l'intégration des enfants en situation de handicap. Ces publications témoignent d'une sensibilité croissante aux enjeux d'équité et de diversité.
- Formation et professionnalisation des enseignants : 24 articles (17,5%), traitant des dispositifs de formation initiale et continue, de l'accompagnement professionnel, des compétences pédagogiques ou encore des effets des réformes curriculaires.

- Technologies éducatives : 10 articles (7,3%), portant sur l'intégration des TICE dans les pratiques pédagogiques, l'enseignement à distance, ou encore l'impact du numérique sur les stratégies d'apprentissage.
- Les thématiques les moins fréquentes incluent la didactique disciplinaire (5 articles) et la supervision-évaluation pédagogique (2 articles).

L'évolution des publications sur la période 2015–2024 montre une dynamique relativement stable avec une légère croissance récente :

- 2015–2017 : 37 articles publiés. La majorité (20) porte sur la pédagogie. La formation (9) et la santé, l'inclusion scolaire et handicap (6) apparaissent déjà, mais en proportions moindres.
- 2018–2020 : 44 articles. Les thématiques restent stables avec toujours une nette domination de la pédagogie (22 articles), une hausse de la formation (7) et de la santé, l'inclusion scolaire et handicap (11), ainsi qu'une émergence modeste des technologies éducatives (3 articles).
- 2021–2024 : 54 articles. Cette période est la plus productive. La pédagogie reste en tête (29 articles), mais les publications sur la formation (8) et les technologies éducatives (4) se maintiennent. Les publications sur la santé, l'inclusion scolaire et handicap (8) demeurent constantes, tandis que la supervision pédagogique reste très marginale.

Ainsi, la centralité des enjeux pédagogiques reste constante sur toute la période. Les données laissent entrevoir une lente diversification des objets de recherche, sans rupture notable dans la structure thématique dominante.

Spécialisation thématique, type de revues et visibilité scientifiques

L'Université d'Abomey-Calavi apparaît ainsi comme le principal pôle éditorial et académique de la recherche en éducation au Bénin. Plusieurs revues identifiées dans la cartographie sont éditées directement par des facultés, laboratoires ou structures de l'UAC. C'est le cas notamment de :

- *Les Cahiers du Centre Béninois de la Recherche en Sciences Sociales,* rattachés à une unité de recherche de l'UAC ;
- *Revue Pédagogie et Humanités,* portée par le Laboratoire de Philosophie de l'Éducation ;
- *Gestes et Voix,* produite par l'INJEPS (Institut national de la jeunesse, de l'éducation physique et du sport) ;
- *Transmettre,* une revue transdisciplinaire ancrée dans les sciences sociales de l'éducation ;
- ReSciLac, orientée vers les sciences du langage et de la communication.

Ces revues jouent un rôle stratégique dans la structuration d'un espace éditorial scientifique francophone à l'échelle nationale, en particulier pour les jeunes chercheurs et les doctorants issus de l'UAC. Elles offrent des canaux de publication accessibles, adaptés aux réalités académiques locales et souvent valorisés dans les procédures d'évaluation universitaire.

Un second ensemble de revues dans lesquelles publient les chercheurs béninois est constitué de revues africaines francophones éditées hors du Bénin. Ces revues sont généralement associées à des universités ou à des réseaux scientifiques de la sous-région, notamment en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Sénégal. Parmi elles, on retrouve

- *Revue du Réseau Africain Francophone d'Éducation Comparée (RAFEC) ;*
- *Revue Internationale de Langage et de Pédagogie ;*
- *Revue Interdisciplinaire des Sciences de l'Éducation.*

Ces revues permettent aux chercheurs béninois de participer à des dynamiques éditoriales régionales, même si la fréquence de publication et la rigueur des processus d'évaluation y sont très variables. Cette ouverture reste encore modeste et souvent liée à des collaborations individuelles ou à des participations à des colloques régionaux.

Enfin, une faible proportion des articles apparaît dans des revues internationales. On peut citer :

- *International Journal of Innovation and Applied Studies ;*
- *Revue internationale d'éducation de Sèvres ;*
- *Revue interculturelle internationale de cognition, de communication et d'éducation.*

Ces publications témoignent d'une certaine ouverture vers des supports plus visibles, mais elles demeurent exceptionnelles dans le corpus. Aucune des revues mentionnées ne figure dans les grandes bases d'indexation internationale (Scopus, Web of Science) et plusieurs de ces revues sont très peu connues, ce qui confirme la faible intégration de la recherche béninoise en éducation dans les circuits internationaux de diffusion scientifique et soulève des questions quant aux processus d'évaluation scientifique de ces revues. Des enjeux de publication dans des revues prédatrices » pourraient apparaître dans un tel contexte, et il serait pertinent de mieux informer les chercheurs sur les revues les plus crédibles et reconnues.

Ouvrages

La cartographie recense un total de quatre ouvrages scientifiques publiés entre 2015 et 2025 dans le champ de l'éducation au Bénin. Il s'agit d'une production quantitativement modeste, concentrée sur les années récentes. Ces publications sont issues soit de travaux individuels, soit de programmes de recherche soutenus par des partenaires institutionnels. Le faible nombre d'ouvrages recensés pourrait s'expliquer par les contraintes éditoriales, les coûts de publication élevée ou encore le manque d'accompagnement institutionnel pour transformer des recherches en manuscrits.

Les ouvrages recensés couvrent un éventail resserré de thématiques. Deux ouvrages constituent, dans les faits, des rapports d'expertise dans lesquels une recherche scientifique a été réalisée : un traite de l'intégration des TIC dans les pratiques pédagogiques, à travers l'analyse de leur impact sur la motivation et les performances scolaires, et l'autre des enjeux de décrochage et d'accrochage scolaire dans le contexte de la transition primaire-secondaire, en lien avec les politiques éducatives nationales. Aussi, un ouvrage s'intéresse à la formation à distance des enseignants, et un autre interroge la bienveillance éducative et les rapports enseignants-élèves, dans une perspective psychosociologique.

La production d'ouvrages scientifiques en éducation au Bénin reste à ce jour très limitée en volume. Elle se caractérise par une forte dépendance aux éditeurs internationaux, et une absence d'édition structurée à l'échelle nationale. Le développement d'un pôle éditorial béninois en sciences de l'éducation constitue un enjeu stratégique pour renforcer l'autonomie scientifique et la diffusion des travaux réalisés localement.

Chapitres d'ouvrage

Aucun chapitre d'ouvrage n'a été recensé dans le cadre de la cartographie. Cela peut-être le signe d'un type de production limitée, où d'une plus grande difficulté à répertorier ces chapitres, qui sont peut-être intégrés dans des ouvrages non disponibles en ligne. Il s'agirait là d'un levier intéressant pour amplifier les collaborations et la diffusion des recherches béninoises.

Colloques scientifiques

La cartographie des activités de valorisation scientifique menées par les chercheurs en éducation au Bénin entre 2015 et 2025 met en évidence une participation relativement régulière à des événements scientifiques nationaux et internationaux. Treize communications ont été recensées dans les données disponibles, réparties entre des colloques internationaux (2), et des colloques, ateliers ou séminaires nationaux (10). Nous n'avons recensé aucune participation à des événements scientifiques régionaux.

Les thématiques les plus fréquemment abordées relèvent de la pédagogie générale et des pratiques enseignantes, avec quatre communications centrées sur les processus d'enseignement-apprentissage, les méthodes pédagogiques et l'efficacité éducative. Ces travaux s'inscrivent dans une volonté d'amélioration de la qualité de l'éducation, souvent à partir d'enquêtes de terrain menées dans les établissements scolaires.

Les technologies éducatives occupent également une place notable, avec trois communications portant sur l'intégration des outils numériques dans les pratiques pédagogiques. Ces contributions interrogent l'usage des TIC dans l'enseignement, l'innovation en contexte de ressources limitées, ainsi que les effets du numérique sur les stratégies d'apprentissage des élèves et des enseignants.

Les questions de santé scolaire et de l'inclusion constituent un troisième pôle thématique important, également représenté par trois communications. Celles-ci portent sur l'éducation inclusive, la scolarisation des enfants en situation de handicap, ou encore l'impact des facteurs sanitaires sur les conditions d'apprentissage. Elles traduisent une attention croissante aux enjeux d'équité et de vulnérabilité éducative.

Enfin, les autres communications explorent des thématiques plus ponctuelles, comme la formation des enseignants ou la transition pédagogique. Les institutions représentées incluent principalement l'Université d'Abomey-Calavi, l'Université de Parakou, l'INJEPS et plusieurs établissements de formation des enseignants.

Les communications sont dans l'ensemble portées par des initiatives individuelles, sans ancrage institutionnel fort ni stratégie nationale de participation scientifique. La part féminine reste marginale, avec seulement une communication assurée par une chercheuse sur les treize recensées.
Toutefois, la trace éditoriale de ces participations est intéressante : toutes les communications ayant donné lieu à une publication dans des actes ou revues à comité de lecture. Cette situation reflète une volonté des chercheurs de valoriser les travaux présentés dans les événements scientifiques. Il s'agit d'un bon levier potentiel de visibilité pour les travaux menés localement, à condition d'être mieux soutenus et articulés à une stratégie de développement de la recherche en éducation au Bénin. Une stratégie visant à promouvoir la participation à des événements scientifiques régionaux pourrait également être très porteuse sur le plan des collaborations.

Accessibilité en ligne de la production scientifique

L'accessibilité en ligne des productions scientifiques constitue un enjeu crucial pour la valorisation des résultats de recherche, la visibilité académique et la mise en réseau des chercheurs. Elle est également au cœur des principes de la science ouverte, qui visent à renforcer la transparence, la diffusion et la réutilisation des savoirs produits dans les pays du Sud.

Or, la cartographie réalisée au Bénin ne permet pas de documenter de manière satisfaisante cette dimension. En effet, les données recueillies ne comportent pas d'informations systématiques permettant de juger du niveau d'accessibilité des publications recensées, que ce soit dans les thèses, les articles, les ouvrages ou les communications à des colloques.

Cette absence d'information ne résulte pas d'un choix méthodologique, mais plutôt, semble-t-il, d'un manque de traçabilité au moment de la collecte des données et de différentes difficultés vécues sur le terrain lors de la collecte des données. Il est ainsi difficile de savoir si les documents en question sont effectivement disponibles en ligne (par exemple via des plateformes institutionnelles, des bases francophones comme HAL-SHS, ou des revues en libre accès), ou s'ils ne font tout simplement l'objet d'aucune mise en ligne formelle.

Cette limite constitue un angle mort de la cartographie. Elle empêche d'apprécier le degré de diffusion numérique des productions scientifiques béninoises dans le champ de l'éducation, et

plus largement d'évaluer les dynamiques de science ouverte à l'échelle nationale. Elle souligne la nécessité, dans de futurs travaux, de trouver des mécanismes qui permettront de mieux renseigner l'accessibilité des contenus (présence d'un lien pérenne, DOI, dépôt institutionnel, revue en ligne, etc.), et ainsi de mieux appréhender les pratiques de publication et les conditions d'accès aux savoirs produits localement.

3.1.3 Analyse croisée des entretiens au Bénin

Cette section repose principalement sur l'analyse de dix (10) entretiens menés avec des responsables de structures universitaires[1] et des inspecteurs relevant du Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle du Bénin. Les personnes interrogées sont issues d'institutions variées : universités publiques (notamment l'Université d'Abomey-Calavi et l'ENS de Natitingou), structures spécialisées (INJEPS, inspections générales), et ministères sectoriels. Il s'agit principalement de directeurs d'instituts universitaires, de responsables de départements ou d'écoles doctorales, et d'inspecteurs pédagogiques exerçant au sein du système éducatif national. L'objectif de cette analyse est de mettre en lumière les dynamiques internes de production de la recherche en éducation, les freins systémiques rencontrés, ainsi que les leviers mobilisables pour structurer davantage ce champ au Bénin.

Principaux points de convergence :

- Un premier point de convergence réside dans la reconnaissance généralisée du faible soutien institutionnel accordé à la recherche en éducation. Tous les répondants soulignent l'insuffisance chronique des financements, l'absence de dispositifs pérennes de soutien à la publication, ainsi que le manque de mécanismes incitatifs à l'engagement dans des projets collectifs ou interdisciplinaires. Ce déficit structurel est perçu comme un frein majeur à la production scientifique, à la visibilité des travaux et à la dynamique des carrières académiques.
- Un deuxième point de consensus concerne la centralité de l'engagement individuel. La participation à des réseaux scientifiques, à des colloques ou à des activités de valorisation repose quasi exclusivement sur des démarches personnelles, sans appui logistique ou financier des institutions. Plusieurs chercheurs ont mentionné l'importance de leur inscription sur les listes du CAMES comme levier de reconnaissance professionnelle, mais cette reconnaissance reste déconnectée de toute politique nationale de structuration du champ éducatif.
- Enfin, la dispersion des initiatives de recherche et l'absence de programmation stratégique apparaissent dans l'ensemble des entretiens. La définition des thématiques de recherche repose principalement sur des intérêts individuels ou des contextes conjoncturels, sans orientation coordonnée au niveau des établissements ou du ministère.

Éléments de divergence observés :

- Les divergences entre les profils interrogés tiennent principalement au degré d'intégration dans les réseaux scientifiques et aux opportunités de diffusion des résultats. Les enseignants-chercheurs rattachés à des structures universitaires témoignent d'une insertion partielle dans des réseaux tels que le RAFEC ou le ROCARE, et d'une participation ponctuelle à des colloques scientifiques. À l'inverse, les inspecteurs et responsables issus du ministère déclarent une absence quasi totale de participation à des événements scientifiques formels, leurs activités étant centrées sur l'évaluation pédagogique et la formation continue des enseignants.
- On observe également des différences quant à la nature des productions scientifiques et à leur diffusion. Certains universitaires font état d'articles publiés dans des revues locales ou régionales, voire de contributions à des ouvrages collectifs. À l'opposé, les acteurs non universitaires produisent peu ou pas de textes scientifiques, bien qu'ils participent à la formation des enseignants et à l'élaboration de contenus pédagogiques, souvent sur un mode informel ou non valorisé institutionnellement.

[1]Dans certains cas, l'analyse réfère aussi aux questionnaires d'enquête qui ont été remplis par certains responsables des structures de recherche, ce qui permet d'apporter davantage de profondeur lorsque les données d'entrevues sont peu explicites.

- Enfin, les perceptions de l'impact de la recherche sur les politiques éducatives ou les pratiques pédagogiques varient. Plusieurs chercheurs universitaires expriment un sentiment d'inutilité sociale de leurs travaux, dans un contexte où la demande institutionnelle de recherche appliquée reste faible. À l'inverse, certains inspecteurs estiment que leurs actions de terrain, bien qu'informelles, permettent une forme de capitalisation des savoirs pratiques, peu reconnue dans le champ académique.

Thématiques de recherche : une diversité d'objets sans stratégie de structuration institutionnelle ou nationale

Les entretiens réalisés (ainsi que les questionnaires remplis par les chercheurs et responsables de structures de recherche) révèlent une diversité marquée des thématiques abordées dans le champ de la recherche en éducation au Bénin. Cette diversité reflète la pluralité des disciplines d'ancrage et des parcours individuels, mais elle s'inscrit dans un contexte de faible structuration collective.

Les objets de recherche les plus fréquemment mentionnés relèvent de la pédagogie générale, de la didactique des disciplines et de la formation des enseignants. Plusieurs chercheurs interrogés affirment se consacrer à l'étude des pratiques pédagogiques, à l'efficacité des méthodes d'enseignement, à l'évaluation des compétences, ou encore à la formation professionnelle des enseignants en exercice. Les questionnaires complètent ce constat. Un chercheur, par exemple, indique centrer ses recherches sur la didactique des sciences et techniques et sur les conceptions et raisonnements des apprenants dans la résolution de problèmes de physique. De même, une chercheuse, maître-assistante à l'ENS de Porto-Novo, déclare travailler sur les pratiques d'autoformation des enseignants du secondaire général au Bénin sur fond de réflexions en andragogie et en psychologie cognitive. Plusieurs chercheurs évoquent aussi des thématiques liées à l'enseignement en langues nationales, à la didactique de la philosophie ou encore à la formation citoyenne.

Au-delà de la pédagogie, quelques thématiques émergentes sont présentes, mais faiblement représentées, notamment dans le champ des technologies éducatives, de l'inclusion scolaire ou de la gouvernance. Cette variété thématique s'explique par l'absence de programmation nationale ou d'axes collectifs définis au sein des institutions. L'orientation des recherches repose presque exclusivement sur des initiatives individuelles. Un répondant l'illustre clairement : *« Il n'y a pas de ligne thématique imposée, chacun travaille en fonction de ses intérêts personnels ou des besoins qu'il perçoit sur le terrain »*. Aucun des répondants ne fait mention de priorités thématiques formulées à l'échelle ministérielle ou universitaire ni de mécanismes d'appel à projets permettant de structurer la recherche autour de problématiques nationales concertées.

De ce fait, la dynamique thématique reste fragmentée, avec peu d'interactions entre chercheurs et un manque de convergence autour d'enjeux communs. Certains laboratoires (LAPEDIH, ABLODE, L@RIAD, CUREL) sont mentionnés, mais leur fonctionnement semble davantage soutenir les travaux individuels que piloter des programmes collectifs. Comme le résume un des chercheurs interrogés : *« Il n'y a pas encore de logique de pôle de recherche ; les laboratoires servent souvent de cadres administratifs pour l'inscription, mais peu pour la collaboration réelle »*.

Ainsi, les travaux menés, bien que riches et variés, peinent à constituer un champ structuré susceptible d'alimenter durablement les politiques éducatives. La production reste dispersée, et son influence sur la transformation des pratiques ou la formulation des réformes demeure limitée.

Formation des doctorants : entre encadrement informel, isolement méthodologique et absence de financement

L'analyse des entretiens révèle des préoccupations communes concernant les conditions de formation doctorale en éducation au Bénin. Si la dynamique de formation existe dans plusieurs institutions (Université d'Abomey-Calavi, École Normale Supérieure de Porto-Novo, INJEPS), les conditions concrètes d'encadrement, de financement et d'intégration des doctorants dans les dynamiques collectives de recherche apparaissent largement déficientes.

Plusieurs enseignants-chercheurs soulignent que l'encadrement doctoral repose le plus souvent sur des relations informelles entre doctorants et directeurs de thèse, en l'absence de véritables dispositifs structurés de suivi. L'un d'eux mentionne ainsi que *« le doctorant est livré à lui-même une fois inscrit »* et que *« les écoles doctorales manquent de moyens pour assurer un accompagnement scientifique régulier et rigoureux »*. Un autre renchérit : *« On a des doctorants qui ne savent pas structurer leur problématique, qui n'ont pas accès à des ressources, qui ne bénéficient pas de séminaires méthodologiques… »*.

Les difficultés d'accès aux ressources scientifiques (ouvrages, bases de données, revues) sont unanimement dénoncées. Cette situation nuit à l'approfondissement théorique des recherches et empêche le développement de cadres méthodologiques solides. En l'absence de bibliothèques spécialisées ou de plateformes d'accès institutionnalisées, les doctorants doivent souvent s'appuyer sur des réseaux informels ou leurs propres moyens pour accéder aux lectures nécessaires. Comme le note un répondant : *« Même l'accès à Internet est souvent aléatoire ; certains doctorants font toute leur thèse sans jamais accéder à une vraie base de données académique »*.

Le manque de financement représente un autre frein majeur. Aucun des chercheurs interrogés ne mentionne l'existence de bourses nationales dédiées au doctorat en éducation. Les doctorants sont dans la plupart des cas autofinancés, parfois avec le soutien de leur famille, ou encore contraints de cumuler leur formation avec un emploi à temps plein dans l'enseignement secondaire ou supérieur. Les questionnaires confirment ce constat : presque tous les doctorants déclarent financer leur doctorat sur fonds propres.

En matière d'insertion dans les dynamiques collectives, les témoignages indiquent que très peu de doctorants sont associés à des projets collectifs ou à des laboratoires actifs. Ils sont rarement impliqués dans des recherches partenariales ou financées, et ne bénéficient pas non plus de formations à la rédaction scientifique ou à la communication des résultats. L'un des répondants résume cette situation en ces termes : *« Le doctorant travaille en silo. Il n'a pas de communauté scientifique autour de lui. Il y a une vraie solitude intellectuelle »*.

Certaines initiatives positives sont néanmoins mentionnées, notamment des réseaux comme le RAFEC, qui permettent à quelques doctorants de présenter leurs travaux ou de participer à des séminaires méthodologiques. Toutefois, ces opportunités restent ponctuelles et ne compensent pas l'absence d'une politique de développement doctoral à l'échelle des institutions.

Dans l'ensemble, la formation doctorale en éducation au Bénin se caractérise par une forte autonomie laissée aux doctorants, souvent perçue comme de l'abandon, et par une absence d'investissements structurants. Ce déficit nuit à la qualité des recherches menées et compromet leur : de contribution à la consolidation du champ scientifique éducatif national.

Évolution de carrière : un parcours balisé par le CAMES, mais peu soutenu par les institutions locales

Les entretiens réalisés avec les enseignants-chercheurs et les responsables de structures révèlent que l'évolution de carrière dans le champ de la recherche en éducation au Bénin s'appuie principalement sur les procédures de reconnaissance du Conseil Africain et Malgache pour

l'Enseignement Supérieur (CAMES). La quasi-totalité des enseignants-chercheurs interrogés déclarent structurer leur trajectoire professionnelle en fonction des exigences du CAMES. Comme le résume l'un d'eux : *« On ne fait pas carrière ici, on fait carrière au CAMES. C'est la seule reconnaissance qui compte, parce qu'elle conditionne notre promotion et notre visibilité régionale »*. Les dossiers sont constitués individuellement, sur la base de publications scientifiques, d'encadrement de mémoires et de communications scientifiques, sans accompagnement formalisé de la part des établissements.

Les répondants soulignent que les institutions n'offrent ni soutien méthodologique ni accompagnement financier pour la préparation des dossiers de candidature. Plusieurs chercheurs rapportent avoir financé eux-mêmes les frais liés à la soumission de leur dossier au CAMES, ou s'être appuyés sur des collègues expérimentés pour se former aux critères attendus. Comme le note un autre chercheur : *« Il n'existe pas de cellule d'appui à la carrière dans les universités ; chacun se débrouille comme il peut, souvent au prix d'une grande solitude »*. Les questionnaires confirment ces constats : les répondants ayant obtenu une reconnaissance par le CAMES mentionnent l'avoir fait sans appui institutionnel formel. Par ailleurs, plusieurs chercheurs indiquent que le manque de publications locales reconnues freine leur progression, car les revues disponibles ne sont pas toujours indexées ou validées dans le référentiel du CAMES, les contraignant à publier à l'étranger, souvent à leurs frais.

Pour les inspecteurs et les formateurs non rattachés au supérieur universitaire, l'évolution de carrière est encore moins balisée. Elle dépend des statuts administratifs et des procédures de promotion interne au sein du ministère de tutelle. Plusieurs d'entre eux expriment un flou quant aux perspectives de valorisation de leur expérience dans la recherche. Un inspecteur déclare par exemple : *« Même si on fait de la recherche, cela ne compte pas dans l'évaluation. Ce n'est pas intégré à notre plan de carrière »* .

Enfin, l'absence de mobilité académique ou de programmes de postdoctorat au niveau national est également pointée. Aucune structure interrogée ne propose de parcours formalisés pour accompagner la transition entre les différents grades de la carrière universitaire (assistant, maître-assistant, maître de conférences, professeur titulaire). Cela contribue à entretenir un sentiment d'isolement professionnel et à freiner la consolidation de communautés scientifiques stables.

Ainsi, l'évolution de carrière dans le domaine de la recherche en éducation au Bénin repose essentiellement sur l'initiative individuelle, dans un cadre régional (CAMES) structurant, mais sans réel appui local. L'absence de dispositifs nationaux de soutien, de valorisation des activités de recherche, et de reconnaissance dans les parcours non universitaires constitue un frein important au développement d'une relève scientifique dynamique et durable.

Rayonnement des structures : une visibilité faible et très inégale, reposant sur quelques initiatives individuelles

Les entretiens réalisés au Bénin font état d'un rayonnement très limité des structures de recherche en éducation, tant sur le plan national que régional ou international. Ce constat est partagé par l'ensemble des répondants, qu'ils soient rattachés à des universités, à des écoles normales ou à des inspections générales. Dans la majorité des cas, les structures existantes ne bénéficient d'aucune stratégie de valorisation ni de reconnaissance officielle comme pôle de recherche.

Le rayonnement est souvent tributaire de l'initiative individuelle de certains enseignants-chercheurs qui, par leurs collaborations extérieures, des contrats de consultance ou leur participation à des réseaux (AUF, RAFEC, ROCARE, etc.), donnent une visibilité ponctuelle à leur laboratoire ou à leur établissement. Un répondant explique ainsi : *« Ce sont les individus qui font rayonner les structures par leurs contacts ; les institutions, elles, ne communiquent pas, ne valorisent pas »*. Un autre complète : *« Notre laboratoire n'a même pas de page web fonctionnelle ; on ne peut pas parler de visibilité réelle »*.

Certains laboratoires sont mentionnés de manière récurrente, tels que le LAPEDIH à l'ENS de Porto-Novo, le laboratoire ABLODE à l'ENS-UAC, ou encore le L@RIAD à l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP). Toutefois, ces entités fonctionnent souvent de manière peu structurée. Leurs activités sont dispersées et dépendent fortement des ressources humaines disponibles et des connexions personnelles des chercheurs. Plusieurs répondants soulignent l'absence de politique institutionnelle de rayonnement, comme en témoigne ce propos: « *Il n'y a pas de stratégie de communication ou de diffusion. Les publications restent dans les tiroirs ou sur des sites peu consultés* ».

Dans certains cas, les chercheurs déclarent une insertion dans des réseaux francophones ou africains (RAFEC, KIX Africa, AUF), mais il s'agit là encore d'engagements individuels, rarement portés par la structure elle-même. Les questionnaires confirment que les chercheurs actifs dans ces réseaux n'agissent pas au nom d'un laboratoire institutionnalisé, mais en leur nom propre ou à partir de projets personnels.

La reconnaissance nationale des structures reste également très faible. Aucun des laboratoires cités ne semble disposer d'un statut institutionnel renforcé au sein des universités, ni de moyens dédiés pour mener des activités scientifiques ou publier régulièrement des travaux. Comme le souligne un inspecteur, « *il n'y a pas de volonté de structurer des pôles d'expertise en éducation ; chaque acteur fait ce qu'il peut dans son coin* ».

Enfin, la quasi-absence de partenariats structurés avec les ministères en charge de l'éducation constitue un frein majeur au rayonnement. Les rares collaborations recensées relèvent davantage de l'expertise ponctuelle ou de la participation à des ateliers ministériels que d'une co-construction durable de la recherche. Aucun répondant n'a évoqué de centre de recherche bénéficiant d'un mandat officiel pour accompagner les politiques éducatives.

Dans ce contexte, la visibilité des structures de recherche en éducation au Bénin reste faible, inégale et souvent dépendante de l'engagement personnel de quelques individus. Cette situation limite la capacité des établissements à s'inscrire dans des dynamiques régionales ou internationales et à influencer les réformes éducatives par la production de savoirs reconnus.

Financement de la recherche : un engagement public quasi inexistant, compensé difficilement par des initiatives individuelles ou partenariales

Le financement de la recherche en éducation au Bénin constitue l'un des obstacles majeurs au développement d'un véritable champ scientifique national structuré. Ce constat est partagé par l'ensemble des personnes interrogées, indépendamment de leur statut (enseignants-chercheurs, inspecteurs, responsables de structures universitaires) ou de leur lieu d'exercice. Le désengagement de l'État, l'absence de lignes budgétaires récurrentes dédiées à la recherche, ainsi que la rareté des financements compétitifs accessibles localement, forment une toile de fond unanimement dénoncée.

Dans les entretiens, plusieurs chercheurs expriment leur frustration face à l'inexistence de mécanismes publics de soutien à la recherche éducative. Un universitaire témoigne : « *Il n'existe pas de fonds de recherche proprement dit au sein de l'université. Il n'y a pas non plus d'appel à projets nationaux en éducation* » . Un autre répondant confirme que « *la recherche est financée sur fonds propres ou alors grâce à des connexions individuelles avec des réseaux internationaux* ». Les témoignages mettent en lumière une logique de fonctionnement artisanal, où les activités scientifiques doivent être autofinancées par les chercheurs eux-mêmes ou appuyées, de manière exceptionnelle, par des partenaires extérieurs, souvent dans le cadre de contrats de recherche, ce qui a des impacts sur l'orientation de la production scientifique. Même si ces dynamiques contribuent à apporter du financement, elles contribuent à une certaine harmonisation internationale de la recherche.

Cette situation a des conséquences multiples. Elle limite la capacité des chercheurs à développer des projets à moyen ou long terme, freine la constitution d'équipes stables autour d'axes de recherche, et empêche la professionnalisation de jeunes chercheurs, faute de bourses et de missions financées. Elle crée également une forte inégalité entre ceux qui disposent de réseaux leur permettant d'accéder à des financements extérieurs et ceux qui, isolés, ne peuvent mobiliser les ressources nécessaires à la production scientifique.

Enfin, le manque de financement impacte directement la valorisation et la diffusion des résultats. Comme le souligne un répondant : « *Sans moyens, on ne peut pas publier, participer à des colloques, ni même organiser des séminaires locaux. La recherche reste dans les tiroirs* ». Cette absence de ressources dédiées empêche aussi les structures d'établir une programmation scientifique régulière ou de répondre à des appels à projets compétitifs à l'échelle régionale ou internationale.

Évaluation de la recherche : une régulation quasi exclusivement portée par le CAMES, sans dispositifs internes aux structures

Les données recueillies montrent que l'évaluation de la recherche en éducation au Bénin repose presque exclusivement sur les mécanismes régionaux du CAMES, en l'absence de politiques internes aux institutions ou d'instances nationales dédiées à l'évaluation scientifique. Aucun des répondants n'a mentionné l'existence, au sein des universités ou des ministères, de comités de suivi de la qualité des travaux de recherche, ni de processus formalisés d'auto-évaluation ou d'évaluation par les pairs à l'échelle des établissements.

Les enseignants-chercheurs affirment que le seul cadre incitatif et régulateur pour produire des travaux scientifiques évalués est celui de l'habilitation ou de la promotion par le CAMES. Ce cadre, basé sur la compilation d'un dossier scientifique (publications, communications, encadrement, responsabilités administratives), fonctionne comme un système de reconnaissance individuel, mais ne donne lieu à aucune rétroaction institutionnelle. Un répondant note : « *Le CAMES est notre seul référentiel. Mais il ne permet pas d'évaluer la pertinence sociale de nos recherches, ni leur impact sur le terrain. C'est une logique quantitative, pas qualitative* ».

Il n'existe pas non plus de dispositif de suivi des projets de thèse ou des productions doctorales. Plusieurs répondants soulignent que la soutenance constitue l'unique moment d'évaluation formalisée, sans accompagnement intermédiaire ni retour scientifique structuré. Cette lacune fragilise la qualité des travaux doctoraux et limite leur potentiel de contribution au champ éducatif. Un universitaire indique ainsi : « *Un doctorant peut soutenir une thèse sans que personne, en dehors du directeur, n'ait jamais lu ou discuté son travail en profondeur* ».

Les structures de recherche elles-mêmes (laboratoires ou centres) ne semblent pas disposer de procédures internes d'évaluation de la qualité ou de la pertinence des travaux de leurs membres. Aucune autoévaluation ou démarche qualité n'est mentionnée. Les productions scientifiques ne font l'objet ni de bilans réguliers ni de discussions collectives visant à renforcer leur impact ou leur ancrage contextuel. Comme le souligne un répondant : « *On publie pour être promu, pas pour répondre à une demande sociale identifiée ou être utile à une politique publique* ».

Cette situation appelle la mise en place de mécanismes nationaux d'évaluation ancrés dans les établissements, permettant de soutenir les chercheurs tout en orientant les productions vers les priorités éducatives du pays.

Archivage des travaux de recherche : une pratique peu institutionnalisée et largement informelle

La question de l'archivage des travaux de recherche en éducation au Bénin est peu abordée explicitement par les répondants. Cette absence est susceptible d'être révélatrice d'un manque de structuration et de politiques claires en matière de conservation, de diffusion ou de mise en accès

public des productions scientifiques. Cela est aussi cohérent avec le fait que la cartographie n'a pas réussi à identifier des productions scientifiques disponibles en ligne.

Les rares chercheurs qui abordent cette question dans les entrevues indiquent que l'archivage des mémoires et thèses se fait principalement au niveau des bibliothèques universitaires, souvent sous format papier, avec des modalités d'accès limitées. L'un d'eux mentionne : « *Les mémoires de master sont conservés à la bibliothèque, mais ne sont pas numérisés, ni facilement consultables* ». Aucun dispositif institutionnalisé d'archivage électronique, ni de dépôt systématique dans des archives ouvertes, n'a été évoqué dans les entretiens.

Cette situation entrave la diffusion, la traçabilité et la capitalisation des travaux réalisés. Elle limite également l'accès des jeunes chercheurs aux travaux antérieurs et empêche la construction d'un socle cumulatif de connaissances dans le champ de l'éducation. En l'absence de bibliothèques numériques, de dépôt institutionnel ou de base de données nationale, les productions restent souvent invisibles et peu valorisées.

Relation entre recherches et politiques éducatives : des liens faibles et non structurés

Les entretiens réalisés au Bénin révèlent une absence quasi totale de liens structurés entre la recherche en éducation et les politiques éducatives. Aucun des chercheurs interrogés ne mentionne de mécanisme institutionnalisé permettant de faire remonter les résultats de recherche vers les décideurs publics. Les travaux scientifiques sont perçus comme peu mobilisés par les autorités, et les chercheurs expriment un sentiment de marginalisation. L'un d'eux résume : « *Ce que nous produisons reste dans les tiroirs. Il n'y a pas de passerelle entre les chercheurs et les décideurs* » .

Quelques répondants font état d'une participation ponctuelle à des ateliers ou comités techniques à la demande du ministère, mais ces collaborations sont décrites comme informelles et déconnectées de leurs recherches. Un universitaire indique par exemple : « *On m'a invité pour valider un curriculum, pas pour partager les résultats de mes travaux* » . D'autres soulignent que l'administration n'accorde pas de place à la recherche dans ses processus décisionnels, comme en témoigne ce propos : « *Le ministère travaille sur ses propres bases, sans consulter les chercheurs* » .

Du côté des inspecteurs, aucun ne mentionne avoir mobilisé de travaux de recherche issus des milieux universitaires. L'action ministérielle repose principalement sur des textes réglementaires et des orientations internes, sans interface avec le milieu scientifique. Cette situation renforce la déconnexion entre les savoirs produits dans les institutions de recherche et les priorités du système éducatif.

Collaboration avec les partenaires techniques et financiers : des opportunités ponctuelles, peu coordonnées par les institutions nationales

Les entretiens montrent que les collaborations avec les partenaires techniques et financiers (PTF) dans le champ de la recherche en éducation au Bénin existent, mais restent ponctuelles, individuelles et faiblement coordonnées par les institutions nationales.

Plusieurs chercheurs mentionnent avoir participé à des projets financés ou initiés par des PTF, notamment l'AUF, le RAFEC, l'UNESCO, ou encore le programme KIX. Toutefois, ces collaborations sont le fruit d'initiatives personnelles, souvent sous forme de contrats de recherche, ou de réseaux académiques spécifiques, rarement portées officiellement par leur université ou leur structure de rattachement. Toutefois, l'appartenance à un réseau régional peut faciliter la collaboration avec les PTF. Comme le note un répondant : « *C'est parce que j'ai des contacts dans le réseau RAFEC que j'ai pu être impliqué dans un projet financé par l'AUF* » .

Ces collaborations prennent la forme de participations à des ateliers, de projets de recherche conjoints, ou de financements de publication. Toutefois, peu de retombées durables sont observées. Plusieurs répondants regrettent le manque de coordination institutionnelle de ces partenariats, comme en témoignent ces propos : « *Les projets viennent, ils repartent, et souvent on n'en garde que des rapports. Il n'y a pas de dispositif de suivi ni de valorisation réelle* ».

Du côté des responsables non universitaires (inspecteurs, cadres ministériels), aucun ne mentionne avoir été impliqué dans des projets de recherche portés ou financés par des PTF. Cela reflète la faiblesse des ponts entre administration éducative, recherche universitaire et partenaires extérieurs. Aucune structure interrogée ne fait état d'un partenariat institutionnalisé avec un PTF pour le développement de la recherche en éducation.

Dans l'ensemble, les collaborations existantes avec les PTF apparaissent fragmentées et peu capitalisées, ce qui limite leur effet structurant sur le développement d'un écosystème national de recherche en éducation.

Impact de la recherche sur les pratiques pédagogiques et la formation des enseignants : une influence ponctuelle, non structurée

Les entretiens menés au Bénin révèlent que la recherche en éducation semble exercer peu d'impact direct sur les pratiques pédagogiques ou les dispositifs de formation des enseignants. Si plusieurs enseignants-chercheurs indiquent que leurs travaux portent sur des thématiques liées à la formation des enseignants - comme la gestion de classe, l'évaluation ou la didactique — ces résultats ne sont pas institutionnellement intégrés aux curricula de formation initiale ou continue. Comme le résume un répondant : « *Ce que je produis, je le mobilise dans mes cours, mais ce n'est pas structuré. Il n'y a pas de mécanisme de transfert* ».

Les inspecteurs impliqués dans la formation continue ne font pas référence à l'utilisation de travaux scientifiques. Leurs interventions s'appuient principalement sur les orientations ministérielles et les besoins repérés sur le terrain. Un d'entre eux déclare : « *On ne s'appuie pas sur des recherches ; on part des textes ou des directives* ».

Des perspectives à saisir pour structurer l'avenir

Le diagnostic posé à travers cette cartographie révèle l'ampleur des défis que rencontre la recherche en éducation au Bénin. Si des dynamiques existent, elles restent encore largement portées par des initiatives individuelles, dans un cadre institutionnel fragmenté, sans orientation stratégique ni mécanismes d'appui durables. Face à cette situation, il devient impératif de repenser l'architecture du champ de la recherche éducative pour en faire un levier actif de développement du système éducatif national.

Cinq enjeux systémiques majeurs

1) Faible structuration institutionnelle : Absence de programmation nationale ou de priorités collectives clairement définies en matière de recherche éducative.
2) Financement quasi inexistant : Pas de lignes budgétaires récurrentes, dépendance aux financements individuels ou aux partenaires extérieurs.
3) Isolement des chercheurs et précarité doctorale : Manque de dispositifs d'accompagnement, de bourses, de séminaires, et de communautés de recherche actives.
4) Faible valorisation et diffusion des savoirs : Archivage peu institutionnalisé, visibilité scientifique limitée, peu de revues indexées.
5) Absence de lien structuré avec les politiques publiques : Les résultats de recherche n'informent ni la conception des réformes ni les dispositifs de formation.

Trois leviers structurants pour un écosystème durable

a. Un pilotage stratégique national
- Mise en place de stratégies visant à réduire l'hyper-concentration de la recherche et de la production scientifique à l'UAC et à augmenter la participation des femmes à la recherche ;
- Élaboration d'une Stratégie nationale de la recherche en éducation adossée aux priorités du système éducatif.
- Création d'un Comité national interinstitutionnel de coordination scientifique (universités, écoles normales, ministères, PTF).

b. Un soutien renforcé à la formation doctorale
- Instauration de bourses nationales spécifiques en éducation (via ABRI ou fonds sectoriels), dont certaines pourrait cibler plus spécifiquement les femmes.
- Mise en place d'un réseau d'écoles doctorales partenaires, organisant séminaires, formations et échanges croisés.

c. Une meilleure valorisation et intermédiation des savoirs
- Développement d'une plateforme numérique d'archivage et de science ouverte.
- Création d'un dispositif de transfert des connaissances à destination des décideurs (notes de recherche, séminaires d'aide à la décision).
- Soutien à la création de revues béninoises indexées dans le champ éducatif.
- Mise en place de stratégies visant à capitaliser sur le volume de production, déjà significatif ;

Proposition d'un axe stratégique prioritaire

Créer un Pôle National de Recherche et d'Innovation en Éducation (PNRIE), rattaché au MESRS et animé par un consortium universitaire, chargé de :
- structurer les axes de recherche prioritaires,
- appuyer les laboratoires existants,
- coordonner les appels à projets et les partenariats,
- assurer la diffusion, l'évaluation et l'impact des travaux de recherche sur les politiques publiques.

3.1.4 Liste des références

Annuaire statistique, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, édition 2016-2017

Banque mondiale. (2024). *Le Bénin en bref*. https://www.banquemondiale.org/fr/country/benin/overview#1

Banque mondiale. (2025). *Les données ouvertes de la Banque mondiale*. https://donnees.banquemondiale.org

Direction générale de l'Enseignement Supérieur. (2024). *Guide d'orientation universitaire 2024-2025*. https://enseignementsuperieur.gouv.bj/uploads/universite_directory/85b712cd25f07f6b8487f34bbd4a8659.pdf

International Institute for Capacity Building in Africa. (2024). Benin: *Dossier sur l'éducation*. https://www.iicba.unesco.org/fr/benin

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSTAD) https://instad.bj/images/docs/insae-publications/trimestrielles/CNT/anneeencours/INStaD_Note_CNT_4T2023.pdf

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS). (2022). Le Ministère. https://enseignementsuperieur.gouv.bj

Présidence de la République du Bénin. (2025). *Programme d'actions du Gouvernement 2021-2026*. https://beninrevele.bj

UNICEF et Social Watch Bénin (2020). *Rapport de suivi de l'exécution des budgets du secteur de l'éducation au premier 2020 (MEMP, MESFTP, MESRS)*. https://socialwatch.bj/wp-content/uploads/2023/02/Rapport-Suivi-budgetaire-Education-v-f.pdf

.